

ATTENTION : Directeurs de l'information, chroniqueurs économiques

Sondage : La moitié des travailleurs estiment que le stress financier affecte leur rendement au travail

L'Association canadienne de la paie encourage les Canadiens à prendre leurs finances en main en « se payant d'abord »

TORONTO (6 novembre 2017) — Pour souligner le Mois de la littératie financière (#MLF2017), en novembre, [l'Association canadienne de la paie](#) (ACP) publie des résultats de sondage étonnants afin de démontrer à quel point les employeurs et les employés ont du travail à faire pour améliorer les connaissances financières.

En septembre dernier, l'ACP a dévoilé des résultats de son sondage de la Semaine nationale de la paie (SNP) auprès des employés, lesquels ont confirmé que près de la moitié (47 %) des répondants [vivent d'un chèque de paie à l'autre](#) et que les travailleurs canadiens sont nombreux à être [écrasés par leurs dettes, inquiets pour leur économie locale et à ne pas économiser suffisamment pour la retraite](#).

Les résultats que nous publions aujourd'hui indiquent, de surcroît, que les travailleurs canadiens subissent un stress financier important qui affecte leur rendement au travail et qu'ils sont peu nombreux à surveiller leurs finances de près.

La moitié des employés sont d'avis que le stress financier a une incidence sur leur rendement au travail. Qui plus est, seulement 52 % établissent souvent un budget et, étonnamment, 31 % d'entre eux le font dans leur tête. Et parmi ceux qui font un budget, 52 % affirment le respecter habituellement ou toujours.

« Nous savons que de nombreux travailleurs canadiens ont du mal à joindre les deux bouts et qu'ils ont besoin d'aide, » a déclaré Janice MacLellan, vice-présidente des Opérations à l'ACP. « En dépit de leurs bonnes intentions, les résultats de notre sondage montrent que leur santé financière ne progresse pas suffisamment et cela finit par se répercuter sur leur travail et sur leur vie. »

Comment les employeurs peuvent-ils aider?

Actuellement, 38 % des Canadiens comptent sur des conseillers financiers et des banques pour obtenir des conseils de planification financière et de la retraite, tandis que 27 % se fient sur les amis, la famille et Internet pour trouver ces importantes informations.



Par contre, les travailleurs canadiens sont très friands des programmes d'éducation financière fournis par les employeurs : 82 % seraient intéressés si leur employeur en offrait. Cependant, ils ont des attentes liées au temps : 54 % préféreraient que les employeurs offrent des déjeuners conférence mais l'intérêt diminuerait à 8 % si l'information était offerte après les heures de travail.

« Le stress financier affecte à la fois la santé mentale et physique, et cela peut avoir une incidence sur le rendement au travail. Améliorer la littératie financière peut réduire le stress financier, » a déclaré Jane Rooney, chef du développement de la littératie financière du Canada. « Les employeurs jouissent d'une position unique pour atteindre les gens là où ils sont et les aider à développer les connaissances, les compétences et l'assurance pour prendre des décisions réfléchies. Les résultats profitent à tout le monde. »

Payez-vous d'abord

L'ACP continue de diffuser son message clé : « Payez-vous d'abord » pour vous assurer un avenir financier sain. À l'heure actuelle, 61 % des employeurs canadiens offrent une option « payez-vous d'abord » en permettant aux employés d'établir une retenue automatique pour virer une partie de leur salaire net dans un compte de retraite ou d'épargne distinct. Et le tiers de ceux qui n'offrent pas encore cette option songent à le faire.

Cette option favorise une santé financière globale car elle permet d'épargner avant d'avoir l'occasion de dépenser quoi que ce soit. Les experts en planification financière recommandent d'épargner au moins 10 % du revenu. Adressez-vous à votre service de la paie pour faire virer automatiquement une partie de votre paie dans un compte d'épargne ou de retraite.

Pour en savoir plus sur l'ACP, visitez paie.ca/payroll.ca.

– 30 –

Renseignements

Alison Rutka, spécialiste des communications, alison.rutka@payroll.ca, 416-487-3380, poste 125.

À propos de l'Association canadienne de la paie

Au Canada, 1,5 million d'employeurs comptent sur les spécialistes de la paie pour assurer le versement exact et à temps de 928 milliards de dollars de salaires et d'avantages imposables, 313 milliards de dollars de retenues obligatoires fédérales et provinciales et 177 milliards de dollars de prestations de retraite et de maladie tout en se conformant à plus de 200 exigences réglementaires fédérales et provinciales. Depuis 1978, l'Association canadienne de la paie exerce, année après année, une influence sur les procédures et les pratiques d'assurance de la conformité de plus de 500 000 listes de paie organisationnelles.

